

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Tritium-en-Loire-des-Becquerels-par-milliards>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Contaminations au tritium > **Tritium en Loire : des Becquerels par milliards**

14 novembre 2019

Tritium en Loire : des Becquerels par milliards

Un groupe de militants écologistes fait des prélèvements en Loire et en Vienne pour surveiller la pollution au tritium déversé par les cinq centrales nucléaires (14 réacteurs) du versant Loire : Belleville, Dampierre, Saint-Laurent, Chinon et Civaux. Ces prélèvements sont analysés dans le laboratoire de l'ACRO.

Le prélèvement fait à Saumur le 21 janvier 2019 a révélé 310 Bq/l de tritium. Cette mesure, qui n'a jamais été contestée, doit être considérée comme fiable.

D'après les ARPES, autorisations de rejets et prélèvement d'eau des centrales nucléaires, les rejets de tritium sont supposés fournir dans les cours d'eau « 140 Bq/l en moyenne journalière et 240 Bq/l en moyenne horaire à mi-rejet, dans la zone de bon mélange en aval ».

Avec 240 Bq/l dans la zone du rejet, il est impossible de retrouver 310 Bq/l à 22Km en aval de la centrale la plus proche car la radioactivité ne peut que diminuer au fil de la dilution dans la Loire.

Depuis le mois de juin 2019 les services de l'ASN et de l'IRSN se penchent sur ce problème sans trouver la solution car EDF n'a déclaré aucun relâchement exceptionnel antérieur au prélèvement du 21 janvier dans aucune de ses cinq centrales. De plus les calculs de modélisation indiquent que l'activité aurait dû être comprise entre 60 et 80 Bq/l.

Puisqu'il n'y a pas eu de rejet anormal, nous avons cherché à savoir en quoi consiste un rejet habituel effectué par une centrale, et surtout quelle est l'activité volumique (concentration radioactive) du rejet.

Cette recherche n'est pas aisée car ce paramètre n'est pas mentionné dans les nombreux communiqués diffusés par EDF, ASN ou IRSN.

Les DARPE (demande d'autorisation de rejets et prélèvement d'eau) déposées par EDF, ne mentionnent aucune valeur de ce paramètre. Les rejets radioactifs sont limités seulement en quantités globales sur l'année : pour un réacteur de Civaux par exemple, 45 Téra Becquerels (mille milliards) dans 10 000 m³. Mais les débits instantanés (ou activité volumique) ne sont pas limités, ce

qui autorise des pics de rejets très nocifs pour l'environnement.

Ceci est étonnant car les rejets chimiques sont limités en masse par an et également en concentration. Celle-ci est souvent très faible et exprimée en microgramme par litre, (sauf pour le zinc et le cuivre) . Par exemple, la lithine est limitée à 5 µg/l. Ceci permet à EDF d'obtenir l'autorisation de rejets pour des produits chimiques toxiques dont le relâchement dans l'environnement est -par ailleurs- globalement interdit.

Nous avons donc posé la question à l'ASN de Bordeaux qui vient de nous informer que :

« L'activité usuelle des rejets de tritium de la centrale est de l'ordre de 106 Bq/L avant dilution dans le milieu. »

L'activité du rejet avant dilution est donc habituellement d'un million de Bq par litre ! Les rejets effectués dans ces conditions sont considérés comme normaux par les autorités, mais pas par nous. Cette pollution est inadmissible.

Conclusion

Avec une radioactivité au rejet d'un million de Bq/l, il n'est pas surprenant de retrouver 310 Bq/l à 22 Km en aval de la centrale la plus proche, celle de Chinon-Avoine. La modélisation du phénomène de mélange n'est pas réaliste et doit être révisée.

En conséquences directes :

Il nous paraît anormal que l'activité volumique des rejets ne soit pas limitée par la réglementation.

Il nous paraît dangereux pour l'environnement que des rejets soient effectués avec une activité aussi élevée d'un million de Bq/l, ce d'autant plus que l'eau polluée au tritium est puisée dans certaines villes pour la distribution d'eau de consommation.

On s'étonne que les calculs de modélisation ne soient pas remis en cause alors que l'expérience les contredit.

Nous demandons que la pollution radioactive et chimique issue des centrales nucléaires cesse dans nos cours d'eau : et pour nous la solution réaliste passe par l'arrêt des réacteurs.

En conséquence indirecte :

Sachant qu'en cas d'accident nucléaire, l'évolution et la dangerosité du nuage radioactif sont évaluées par l'IRSN sur modélisation, on est en droit de se demander quelle est la justesse de cette estimation qui conditionne la distribution de comprimés d'iode et l'évacuation de la population.

L' ACEVE (86),

CSDN 79,

SDN Berry-Giennois-puisaye,

SDN Touraine,

membres du collectif SDN Loire & Vienne